

Communiqué du Conseil Syndical – Fermeture provisoire de la piscine

Suite à la réunion qui s'est tenu ce matin avec notre pisciniste, nos gardiens et Yves Schönfeld du Conseil Syndical, ce dernier nous informe de la fermeture temporaire de la piscine. Voici son rapport :

Nous avons constaté depuis quelques jours une consommation excessive d'eau pour maintenir le niveau. 2 à 3 fois plus de volume que la normale, soit 10 M³/jour.

Il faut impérativement lancer un diagnostique car les possibilités sont multiples, sur les éléments suivants:

- Les deux réseaux de skimmer, constitués de 5 skimmer chacun.
- Le réseau de la pompe d'aspiration du fond
- Les joints des spots d'éclairage
- Les joints de la mosaïque
- La cuve béton par elle même.

Dans un premier temps, nous arrêtons le remplissage automatique et les pompes d'aspiration afin de déterminer le niveau de stabilisation de la piscine. Nous saurons alors si c'est le réseau skimmer qui est défaillant. Si le niveau baisse en deçà nous devons décider de poursuivre le constat pour vérifier au niveau des spots.

D'ici 1 ou 2 jours, nous déterminerons la politique d'utilisation de la piscine pour la saison. Si la fuite ne peut pas être contrainte facilement, une estimation du coût du remplissage sur la base de 7 à 8 M³/jour sera mise en regard à une fermeture dommageable pour l'ensemble des utilisateurs et l'image de notre copropriété.

Les gardiens vont informer les utilisateurs par affichage et Bruno Jacquin informera par courriel tous les résidents permanents et sur le site pour les autres propriétaires.

Nous vous tiendrons au courant de la suite des événements.